

Baccalauréat session 2023

Retrait de votre diplôme sur RV

La remise des diplômes du Baccalauréat session 2023 s'est déroulée du 17 novembre 2023 au 5 avril 2024.

A compter du 22 avril, si vous n'avez pas retiré votre diplôme, il convient d'adresser une demande de rendez-vous par mail au 0820020b@ac-toulouse.fr

- Si vous effectuez vous-même ce retrait, il est obligatoire de présenter une pièce d'identité officielle (CNI, passeport ou permis de conduire)
- Si vous mandatez une tierce personne pour effectuer cette démarche à votre place, Celle-ci remettra une procuration établie et signée par vous-même, la copie de votre pièce d'identité et sa propre pièce d'identité (ces documents étant conservés par le lycée, il convient d'être muni de la version « papier »).

Attention : un diplôme est UNIQUE, aucun duplicata ne pourra être délivré. Vous devez conserver l'original en lieu sûr, en faire des copies et/ou le numériser.

N.B. : Les diplômes non remis aux intéressés seront par la suite retournés à la Direction des Examens et Concours du Rectorat de l'Académie.